
Octobre 2013
www.roeulx.fr
Infos Roeulx
ROEULX

Sommaire

Dictons

Octobre ensoleillé,
Décembre emmitouflé.

Brouillard en Novembre
l'hiver sera tendre.

Si Décembre est sous la neige,
la récolte elle protège.

Les douze premiers jours
de Janvier indiquent
le temps qu'il fera les douze
mois de l'année.



Téléphone : 03 27 21 43 00

Fax : 09 81 38 23 38

mairie@roeulx.fr

www.roeulx.fr

Bulletin d'information de la ville de Roeulx
Directeur de la publication : Albert DESPRES
Réalisation : Service Informatique
Impression : Visuel Concept Orchies

Éditorial

Chers amis Roeulxoises et Roeulxois

Après des vacances roboratives, la reprise s'est effectuée à Roeulx dès la fin Août.
Merci à toutes celles et tous ceux qui ont travaillé à la réussite du centre aéré : c'est une période importante pour nos jeunes enfants. Élus, directrices, animateurs et personnel communal ont fait le maximum et de l'avis général c'était très bien.

Les employés municipaux ont comme, d'habitude, avec beaucoup de sérieux et d'efficacité, effectué les travaux dans les écoles et ont fait en sorte d'assurer la qualité de notre environnement… fleurissement et propreté du village…
Merci aussi à la population qui me semble-t-il respecte davantage le cadre de vie même si on peut encore faire mieux… dépôts sauvages, chiens, chats, chardons...

Nous connaissons nos priorités. Nous avons reçu les enseignants de nos écoles publiques : une bonne réunion d'échange et de concertation.
La réforme des rythmes scolaires n'est pas mise en place. On n'a pas voulu se lancer et on a eu raison quand on voit tous les problèmes qui se posent... La concertation élus, équipes éducatives, parents d'élèves… reste de mise. On va se revoir régulièrement.

Des travaux de mise en sécurité ont été faits ou vont prochainement se faire, création de parkings et bientôt l'installation d'autres radars pédagogiques ; nos bâtiments publics sont mis en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (poste, mairie,…). Nous répondons ainsi aux décisions des passages des commissions de sécurité en effectuant les travaux obligatoires…
Le PLU est en phase terminale d'approbation, on vous en a souvent parlé dans le bulletin municipal. L'avenir de Roeulx se prépare bien, des travaux sont programmés pour 2014, 1 million 300 mille euro pour la rue Jean-Jaurès prolongée.

Les finances locales sont saines mais les prochaines années seront difficiles pour toutes les collectivités (gel des dotations et même baisse des dotations de l'État, augmentation des prix des services d'eau, gaz, électricité,…). L'autofinancement va forcément se réduire… Il va être difficile d'équilibrer les budgets. Nous avons beaucoup d'expérience et ensemble nous poursuivons nos efforts envers les plus démunis, envers les associations bien vivantes chez nous, envers toute la population, en travaillant dans l'intérêt général, en concertation, sans exclusive.

Votre Maire,
Conseiller Général,

Albert DESPRES

Elections Municipales 2014
les 23 et 30 mars

Inscriptions listes électorales

Pour pouvoir voter, un citoyen doit être inscrit sur une liste électorale. L'inscription sur les listes électorales est obligatoire et peut se faire du 1er janvier au 31 décembre.
Sont électeurs tous les nationaux Français et européens résidant en France, âgés de plus de 18 ans et jouissant de leurs droits civiques et politiques, qui ont leur domicile réel dans la commune, ou y habitent depuis 6 mois au moins.

Date limite d'inscription le 31/12/2013

Déroulement du vote

Pendant le scrutin, les électeurs présentent leur carte électorale et leur pièce d'identité, afin de vérifier qu'ils sont bien inscrits sur les listes électorales avant de prendre une enveloppe électorale et les différents bulletins de vote. Ils doivent ensuite se rendre dans un isoloir (obligatoire depuis 1913) pour introduire dans l'enveloppe le bulletin qu'ils ont choisi. Cette disposition permet d'assurer le secret du vote.
Les électeurs doivent ensuite déposer leur bulletin dans l'urne. Pour cela, ils présentent à nouveau leur carte électorale et leur pièce d'identité et, à l'appel de leur nom, glissent leur bulletin dans l'urne. Ils émargent (signent) à côté de leur nom sur la liste prévue à cet effet.

Quelle pièce d'identité peut-on présenter pour voter ?

Seuls les documents suivants sont admis pour prouver votre identité :
- Carte nationale d'identité
- Passeport
- Permis de conduire
- Permis de chasser avec photo délivré par le représentant de l'État
- Livret ou carnet de circulation, délivré par le préfet
- Carte du combattant, de couleur chamois ou tricolore
- Carte d'identité ou carte de circulation avec photo, délivrée par les autorités militaires
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État, de parlementaire ou d'élu local avec photo
- Carte d'invalidité civile ou militaire avec photo
- Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire
- Attestation de dépôt d'une demande de carte nationale d'identité ou de passeport, délivrée depuis moins de 3 mois, comportant une photo d'identité et authentifiée par un cachet de la commune

Attention : à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, ces documents doivent être en cours de validité.

Nullité du bulletin de vote.

N'entrent pas en compte dans le résultat du dépouillement. les bulletins blancs, ceux ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître, les bulletins trouvés dans l'urne sans enveloppe ou dans des enveloppes non réglementaires, les bulletins écrits sur papier de couleur, les bulletins ou enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance, les bulletins ou enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers.

Nouvelle disposition

Le raturage sur le bulletin de vote entraine la nullité de ce bulletin.

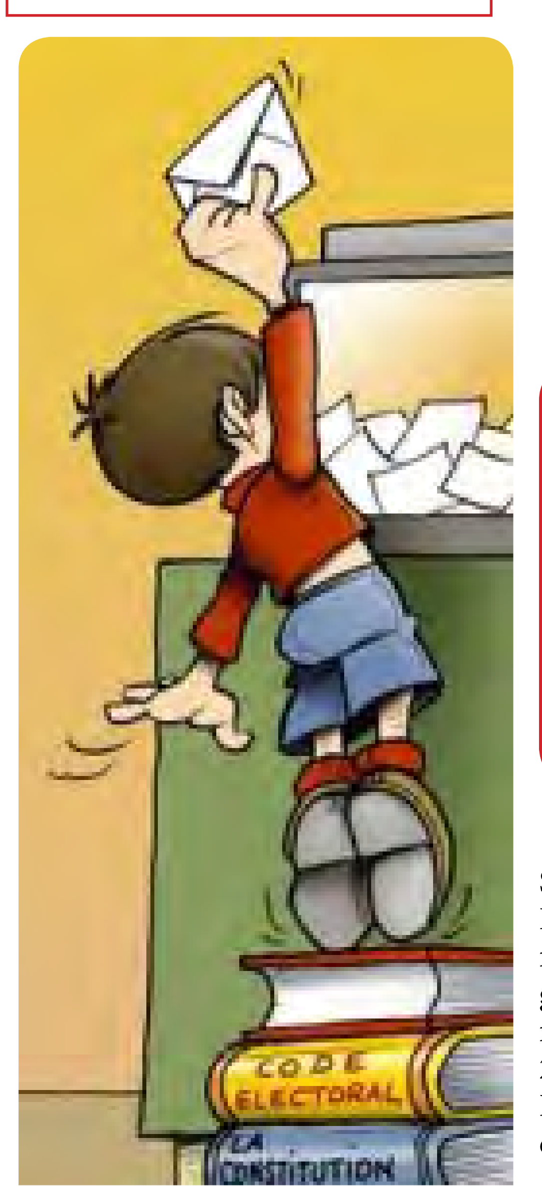
Élections du Maire et des Adjoints

Les conseillers municipaux sont élus au suffrage universel direct par les électeurs inscrits sur les listes électorales.
Après son élection, le conseil municipal se réunit dans les plus brefs délais. Il élit en son sein le maire et ses adjoints.

Elections délégués communautaires

Les conseillers communautaires sont élus pour la même durée que les conseillers municipaux de la commune qu'ils représentent, c'est-à-dire 6 ans et renouvelés intégralement à la même date que ceux-ci. Tout conseiller communautaire sera nécessairement conseiller municipal.
L'élection aura lieu pendant l'organisation du scrutin pour les élections municipales. A ce titre, les électeurs ne déposeront dans l'urne qu'un seul bulletin. Sur cet unique bulletin, figureront deux listes : une liste pour l'élection des conseillers municipaux et une liste pour les délégués communautaires.

Pour la ville de Roeulx, nous aurons 2 délégués à parité homme/femme.





Le Projet mémoire du Club Historique de Roeulx.

Lors des dernières expositions, les membres du Club Historique de Roeulx ont animé des "Cafés Mémoires". Les visiteurs des expositions ont pu y évoquer leurs souvenirs, décrire une photo, expliquer une anecdote et participer ainsi à la collecte de la mémoire du village.
Au cours de ces moments très conviviaux, les membres du club n'ont malheureusement pas toujours la possibilité de saisir tout ce qui est dit.
Nos anciens vieillissent et disparaissent, leur mémoire avec eux. C'est pourquoi, le club souhaite mobiliser encore davantage les Roeulxois.
Pour ce faire, aidés par Jean Maximilien Sobocinski, de la Compagnie du Créac'h, acteur et conteur, les membres du club viendront à votre rencontre.
Des cafés mémoires seront donc organisés de façon très régulière entre décembre 2013 et avril 2014.
Un premier rendez vous est fixé le samedi 9 novembre 2013 de 14h à 16h à la Cense aux Mômes, lors de la prochaine exposition du club. Toujours autour d'un café ou d'un rafraichissement vous êtes invités à venir nous conter l'histoire de votre village et évoquer vos souvenirs. Sur demande, si vous n'êtes pas en mesure de vous déplacer, nous pouvons vous rendre visite à domicile.
Ensuite, tous les 15 jours environ, le mercredi après midi, vous pourrez apporter votre contribution en venant témoigner à la Cense aux Mômes.
Lors d'une exposition prévue sur le thème de la mine, un autre grand rendez vous est d'ores et déjà fixé le samedi 15 février 2014 de 14h à 16 h.

Enfin, en guise de conclusion une restitution publique est programmée courant juin 2014. L'artiste sous forme d'une lecture présentera les différents témoignages aux enfants des écoles, pour le lien intergénérationnel, puis à l'ensemble de la population.

Mais bien sûr l'aventure ne s'arrêtera pas là car l'objectif du club est l'écriture d'un livre (voire plusieurs) sur l'histoire de notre ville et de ses habitants. **Nous vous attendons nombreux à ces rendez vous de la mémoire.**

Voici le calendrier prévu à ce jour sous réserve des changements de dernière minute :
En 2013 : 1er rendez vous le samedi 9 novembre (exposition) ; mercredi 4 décembre 2013
En 2014 : mercredis 8 et 22 janvier ; 5 février 2014 ; samedi 15 février (exposition) ; mercredis 19 mars, 2 et 16 avril 2014.
Qu'on se le dise !...

Déclaration de domicile

Il est nécessaire de signaler :
- tout changement de domicile à l'intérieur de la commune,
- toute nouvelle arrivée à Roeulx,
- tout déménagement vers une autre commune.

Une réception est organisée en début d'année pour les nouveaux arrivants et les nouveaux nés de l'année antérieure avec remise d'un cadeau aux personnes présentes.

Les ateliers informatiques de la Cyber-Base

Octobre : montages photos
Novembre , décembre : créations de films d'animation (stop motion)
Janvier : généalogie
Renseignez-vous à la Cyber-Base située à l'école Paul Langevin.
Places limitées

Du changement au service administratif



Suite au départ sur Toulouse de Mme Di Graci, chargée de l'urbanisme, nous avons permis à Mr Loriaux de postuler en interne à ce service. Le poste de comptabilité étant alors vacant, nous avons fait appel à candidature, le choix s'est porté sur Mr Bruno Baudoux, de formation comptable (BTS gestion-finances) et originaire de Roeulx. Son parcours diversifié (facteur, aide éducateur, professeur des écoles) lui a permis de développer et d'élargir ses compétences . C'est à Escaudain, en 2007, qu'il a intégré la Fonction Publique Territoriale au sein du service Comptabilité de la ville. Responsable de ce service entre 2009 et 2013, il a souhaité rejoindre la mairie de Roeulx pour enrichir ses aptitudes professionnelles et apporter, à une ville qui lui est chère, son expérience.



Parking rue de la République

Toujours dans un souci de bien faire, alliant sécurité, confort et esthétique voici quelques réalisations.
Le savoir faire des services techniques de la ville n'est plus à démontrer : la rénovation des loges de la salle des fêtes, réfection complète des murs et grilles de l'entrée principale du cimetière et également celle de toutes les allées avec la pose de 100 T de cailloux.
Deux nouveaux parkings verront le jour très prochainement : le premier rue Emile Zola et l'autre rue de la République. Ces aménagements ajoutent l'utile et la sécurité nécessaires aux riverains, tout en éliminant plusieurs points noirs dans Roeulx.
La création d'un sas en mairie assure l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.
Le remplacement de toutes les fenêtres de la façade de l'hôtel de ville permettra des économies d'énergie.

Parking rue Zola



Réfection de l'entrée principale du cimetière.

Réunion publique pour le projet d'aménagement des rues Jean Jaurès prolongée, Léo Lagrange, Roger Salengro, Max Dormoy, Pierre Brossolette, de la Cense aux Mômes et résidence Paul Eluard.

Nouveau sas de la Mairie et nouvelles fenêtres

Pose de bancs à l'école Condorcet

Juillet



De nombreuses activités durant le mois de juillet pour nos adolescents :

Mardi 9 juillet 2013 : baptêmes et initiation à la plongée avec bouteilles à la piscine d' Hornaing.
Vendredi 12 juillet 2013 : bowling au Satellium de Valenciennes, pique nique au parc de Wavrechain Sous Denain et Karting sur le circuit du Hainaut à Rouvignies.
Mardi 16 juillet 2013 : City Park à Valenciennes pour Laser-game et mur d'escalade.
Jeudi 25 juillet 2013 : Canoë, raft et Hydrospeed à la base nautique de Saint Laurent Blangy.

Août

Enfance - Jeunesse - Éducation

Le Centre de loisirs

a cette année accueilli les enfants de la commune de 3 à 14 ans sous le signe du soleil et de la bonne humeur.
Dirigé par Lydia Garnier (Directrice) et Nathalie Boubay (Directrice adjointe), ces quatre semaines d'animations ont été bien remplies !
Au programme de cette année des activités sportives : équitation, accrobranche, piscine, escalade, mais également des activités culturelles et ludiques : "bien dans son assiette, bien dans ses baskets, " " le combat des chefs cuistots" "le petit jardinier"...Une grande sortie au parc Saint Paul à Beauvais et un spectacle sur le thème du "grand zapping" ont clôturé ces vacances idylliques.



KERMESSE DE L'ECOLE JOLIOT CURIE

Soleil et chaleur ont baigné cette première kermesse qui s'est déroulée le vendredi 7 juin dernier. Enfants et parents ont pu ensemble découvrir l'école, les travaux de l'année et un petit diaporama sur l'ensemble des activités d'une année scolaire riche. Après une démonstration de la chorale de l'école en plein air, place au jeu ! Chamboule tout, la tête des profs, course de vélo et autre banc glissant ont agrémenté une soirée chaleureuse et conviviale grâce à la participation des parents sans lesquels rien ne serait possible. L'école comme un lieu de vie ! Une première réussie ! Rendez vous l'an prochain encore plus nombreux. Quelques surprises sont déjà en préparation pour le plus grand plaisir des petits et des grands ...



Le Relais Assistantes Maternelles (R.A.M.)

a ouvert ses portes en février 2006. Depuis sa création des animations sont proposées aux assistantes maternelles et aux enfants dont elles ont la garde. Ces rencontres ont lieu chaque mardi en période scolaire à la Cense aux Mômes. Sous le regard attentif de leur nounou ou tata, les enfants collent des gommettes, étalent de la peinture avec leur main ou participent à des jeux psychomoteurs, et ceci dans une bonne humeur générale. De plus, chaque mardi après-midi, l'animatrice informe les familles et/ou les assistantes maternelles sur les termes du contrat de travail, les démarches en tant qu'employeur d'une assistante maternelle, rédaction d'une fiche de paie, …

Pour tout renseignement : **Anne-Rose MIOUX, animatrice du R.A.M. 06.78.90.21.53.**

Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents (L.A.E.P.)

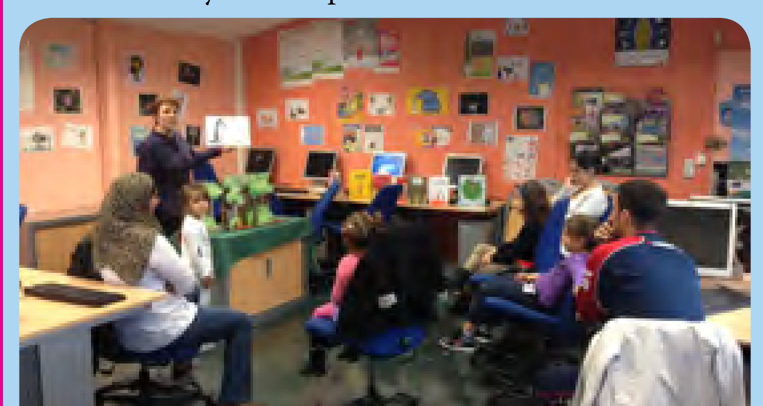
Vous avez un enfant âgé de moins de 4 ans et vous souhaitez partager un moment convivial avec d'autres mamans et d'autres enfants ? Alors, rendez-vous le lundi après-midi, à la Cense aux Mômes. Anne-Rose et Sabine vous y accueilleront. Au programme : petites activités, comptines, jeux, découvertes…..(aucune participation financière ne vous sera demandée)

Personne à contacter : **Anne-Rose MIOUX 06.78.90.21.53**

Eveil aux livres

Les séances d'éveil aux livres conduisent de nouveau les petites têtes sur les chemins de l'imaginaire et du partage. Une programmation riche, avec la découverte d'auteurs atypiques de la littérature jeunesse. Des séances hautes en couleur à travers Kevta PACKOWSKA et bien d'autres… De nombreux outils d'animations seront exploités tout au long de ces séances et des outils mis à la disposition par la Médiathèque Départementale du Nord vont compléter les diverses animations. Des ateliers seront également proposés par la CAPH dans le cadre du réseau de lecture publique. Un temps fort s'est déroulé le Mercredi 18 Septembre à la Cyber-Base. Après l'écoute de la boîte à contes mis à la disposition par la MDN « C'est moi le Plus Fort » de Mario RAMOS, les plus jeunes se sont régalés sur le site de l'auteur en jouant avec ses personnages.

Venez nombreux les rejoindre, petites et grandes oreilles, il y en aura pour tout le monde !







Exposition à l'école Pasteur

L'Equipe de l'Ecole Pasteur a décidé d'organiser fin Juin leur première exposition. Ce fut, pour les parents, l'occasion d'admirer tout le travail fait en classe sur le thème de l'Afrique. De la Toute Petite Section jusqu'à la Grande Section, tous ont découvert des animaux, des modes de vie, des styles vestimentaires, des instruments de musique, … bref une culture différente de la leur, toujours en prenant comme point de départ la littérature de jeunesse, chère aux enseignantes.

Ce fut un succès.

Après l'exposition, les parents des enfants de Mme Messager qui partaient pour le CP en Septembre ont participé à la remise d'un diplôme accompagné d'un cadeau de départ (un sac de sport floqué au prénom de l'enfant) offert par la Coopérative de l'école. A cette occasion, parents et enfants ont pu rencontrer leur prochain maître ou maîtresse de CP de l'Ecole Langevin et faire ainsi le lien entre l'Ecole Maternelle et l'Ecole Élémentaire.



KERMESSE DE L'ECOLE LOUIS PASTEUR

Comme chaque année, l'équipe de l'Ecole Pasteur avec le Comité de parents d'élèves ont organisé une kermesse pour les enfants et les parents. Cette année, le soleil était au rendez-vous pour la plus grande joie des enfants. Jeux de quilles, jeux sportifs, jeux traditionnels, pêche aux canards, maquillages, coiffures pour les filles, … Les enfants ont eu de quoi s'amuser et ont été récompensés par un jouet. La kermesse fut marquée par la prestation de la chorale qui cette année était composée des chansons traditionnelles de notre enfance pour préserver le patrimoine culturel. Un lâcher de ballons a ponctué cette belle manifestation.

Enfance - Jeunesse - Éducation



Nettoyons la nature

Le 27 septembre, les élèves de l'école Condorcet accompagnés par les enseignants, les parents et les bénévoles de l'association « Heuroeulx de marcher » ont participé à l'opération nationale « Nettoyons la Nature » organisée par les centres commerciaux Leclercq qui ont fourni le matériel.
Equipés de gants, les enfants ont nettoyé 3 secteurs ; le centre ville, les abords du complexe sportif et de l'école Pasteur et le site du terril sur lequel une animation était mise en place par le Conseil Général.
Tous les participants ont été surpris de la quantité de déchets ramassés : bouteilles, papiers, mégots,…
La municipalité a apporté une aide logistique pour l'évacuation des déchets. L'opération sera certainement renouvelée en 2014.

Duo de conte et musique « Caramba, encore raté ! ».

Pour la première fois, l'équipe des bénévoles de la bibliothèque a eu le plaisir de recevoir un duo de contes et contrebasse. Ce mercredi 2 octobre 2013, la bibliothèque municipale Gustave Ansart était pleine de petites têtes blondes, accompagnées de leurs parents, pour ce beau spectacle donné par Sandrine Gniady, conteuse et Stéphane Beaucourt, contrebassiste, de la compagnie « les Contes de la Bricole ». Ceci s'est déroulé dans le cadre des rendez-vous lecture de la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut (CAPH), en partenariat avec la Municipalité.
Un goûter fut organisé par les bénévoles, avec l'envie de recommencer l'année prochaine !!!

Maison de retraite

Denis Lemette



Les sorties sont généralement très appréciées des résidents. Cela donne l'occasion de tisser des liens, de partager de nouvelles expériences, de faire remonter les souvenirs et de rompre la monotonie.

Voici quelques sorties effectuées cet été :

- 27, 28, 29 mai, comme les années précédentes, séjour à « Stella Maris » animé de visites, spectacles et surtout de « Moules frites ».
- 16 juillet, petit tour en Tramway de Denain à Valenciennes, « que de changements, que de souvenirs ! » a dit Mme Nowack.
- Fin juillet, petit tour chez « Nono ».

Grâce à la présence du soleil quelques balades ont été réalisées.

- Rieulay et son bassin minier
- Cambrai, sa ville et son parc
- Spectacles et marchés des villes voisines.

Repas des anciens

Le traditionnel 1er dimanche d'octobre fut cette année encore l'événement marquant pour nos ainés : le repas des anciens.
Victime de son succès, un record d'affluence fut atteint cette année avec près de 300 convives qui se sont retrouvés autour d'un excellent repas qui fut unanimement apprécié.
Grâce à la bonne humeur de tous, cette chaleureuse journée fut placée sous le signe de la convivialité dans une salle des fêtes merveilleusement décorée par le club Roeulxois «Atelier Créatif » sur le thème de la mer.
Aux retrouvailles, où chacun put prendre des nouvelles des autres, se sont bien entendu mêlés les souvenirs de jeunesse.
Comme chaque année, la maison de retraite s'était jointe à la fête avec la présence de quelques pensionnaires.
Dans cette salle archi bondée, où il a d'ailleurs fallu restreindre un peu plus l'espace de danse, un coup de chapeau est adressé à l'équipe du traiteur qui a du se faufiler entre tables et chaises pour assurer un service irréprochable.
Le maximum de convives étant atteint pour le confort de tous, il nous faudra sans doute à l'avenir envisager une autre démarche pour permettre à « nos ainés » de continuer d'apprécier cette traditionnelle journée de bonheur et de détente.



Retraite aux flambeaux

Défilé du 14 juillet

Course cycliste

Réunion de la municipalité avec les associations sportives et remise de matériel aux équipes ayant obtenu un résultat en 2012/2013.



Championnats de France FSGT d'athlétisme.

Un Roeulxois s'est illustré au Championnat de France d'athlétisme à STAINS, Patrick GERNEZ (2ème en partant de la gauche).
Voici son palmarès des 22-23 juin 2013 :
- 2ème vétéran 1, 800m 3ème au scratch
- 3ème vétéran 1, 1500m 4ème au scratch

le RC Roeulx recrute pour la saison 2013/2014 de jeunes joueurs afin de continuer la reconstruction du club.
Pour cela, le club recherche de jeunes talents pour compléter son effectif.
U6/U7/U8/U9 nés(es) entre 2004 et 2008
U10/U11 nés(es) en 2003 et 2004
U12/U13 nés(es) en 2001 et 2002
U14/U15 nés en 1999 et 2000
U16/U17 nés en 1998 et 1999
et la création d'une équipe féminine en débutants (U6 à U9). Les entrainements ont lieu le mercredi à partir de 14h jusqu'à 18h30 suivant la catégorie de votre enfant.



L'avenir du Karaté

De nouvelles ceintures noires

A-G du Tennis

Cyclo

Mises à l'honneur par la CAPH de jeunes Roeulxois



Registre communal des personnes vulnérables

Un recensement des personnes âgées et des personnes handicapées ou en grandes difficultés isolées à domicile est fondamental dans le cadre de la prévention des risques exceptionnels. Relevant de la compétence du Maire et destiné à la mise en place d'un registre nominatif, ce recensement est indispensable pour une intervention efficace et ciblée des services sociaux et sanitaires, en cas de déclenchement de tout plan d'urgence (plan canicule, plan grand froid, etc.).

Le registre communal des personnes vulnérables est tenu en mairie. L'inscription dans ce registre est facultative et nécessite une démarche volontaire des personnes. Elle concerne les catégories de population suivantes :

1.les personnes âgées de 65 ans et plus, résidant à leur domicile ;
2.les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail, résidant à leur domicile ;
3.les personnes adultes handicapées bénéficiant de l'un des avantages légaux accordés aux personnes reconnues handicapées ou d'une pension d'invalidité et résidant à leur domicile.

Le registre communal des personnes vulnérables est un registre nominatif dans lequel figurent les informations suivantes : les éléments relatifs à l'identité et à la situation à domicile de la personne inscrite sur le registre :
nom et prénoms ; date de naissance ; qualité au titre de laquelle elle est inscrite sur le registre ; adresse ; numéro de téléphone ; coordonnées de la personne à prévenir en cas d'urgence et coordonnées du médecin traitant.
La demande peut également émaner d'un tiers ; elle est alors faite par écrit (courrier ou courriel).
Pour plus d'information, contacter le CCAS au : 03.27.21.43.02.

Dimanche 20 Octobre 2013
Salle des fêtes – Place Gilbert Henry
De 9h à 17h
4eme Bourse Multi-Collectionneurs
Organisée par la section-Collectionneur
Entrée gratuite
Renseignements et réservations
Mr De Meyer Francis 03 27 43 14 92

La Municipalité et «Entraide et Solidarité»
organisent une **sortie au Quesnoy**
au Chalet de l'étang.
le dimanche 1er décembre 2013
Repas dansant
Participation : 28€ (transport compris)
Renseignements et inscriptions en Mairie jusqu'au samedi 16 novembre 2013

Marché de Noël
Dimanche 8 décembre 2013
de 10h00 à 18h00
à la Salle des Fêtes
Inscription : 3€ pour la tenue d'un stand
2€ par tréteau de 2 mètres (limité à 2 tréteaux)
Inscriptions en mairie jusqu'au 16 novembre

Concours des maisons décorées
Inscriptions en mairie
jusqu'au
14 décembre 2013

Bourse aux jouets
16 novembre 2013
organisée
par l'Amicale laïque
Renseignements
Ecole Joliot Curie
03.27.44.94.47

Vacances scolaires 2013-2014
Toussaint : du samedi 19 octobre 2013 au lundi 4 novembre 2013
Noël : du samedi 21 décembre 2013 au lundi 5 janvier 2014
Hiver : du samedi 22 février 2014 au lundi 10 mars 2014
Printemps : du samedi 19 avril 2014 au lundi 5 mai 2014
Début des vacances d'été : samedi 5 juillet 2014

Au bord de la voie d'eau



Les usagers de la voie d'eau sont aussi des promeneurs, randonneurs qui circulent sur les chemins de halage.

Voici quelques conseils à respecter et les textes en regard :
- La circulation sur les chemins de halage est autorisée sans restriction aux piétons.

Pour tous les autres modes de transport, une convention de superposition de gestion doit avoir été signée avec VNF.
Ces informations sont mentionnées au début de chaque tronçon de chemin de halage.
Sauf véhicules du service gestionnaire et véhicules autorisés, tous les engins à moteur sont interdits de circulation (scooter, mobylette, quad, moto, voiture sans permis, automobile)
- La baignade est strictement interdite sur toutes les voies navigables.

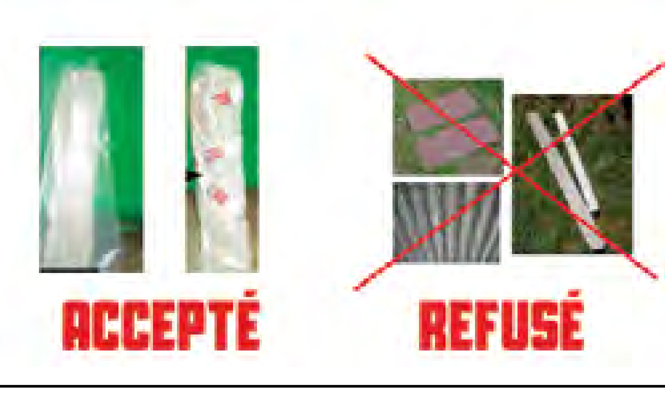
l'AMIANTE-CIMENT LIÉ» en déchèterie

De nouvelles règles de collecte ont été établies suivant le nouvel arrêté du code du travail et seront mises en place à partir du 1er septembre jusqu'au 31 décembre. (Phase expérimentale)
Suite à l'arrêté du 21 décembre 2012 du code du travail, les exploitants des déchèteries ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante-ciment lié.

Dorénavant la collecte des déchets d'amiante-ciment lié en déchèterie se fera uniquement si l'usager les a emballé dans l'emballage plastique prévu à cet effet, (à venir chercher préalablement en déchèterie). Cet emballage sera disponible auprès du gardien. Un registre de contrôle sera à signer pour chaque demande d'emballage et chaque apport d'amiante-ciment lié.
Un justificatif de domicile sera demandé.

Ainsi, l'usager devra, à son domicile avant sa venue en déchèterie, emballer ses déchets d'amiante-ciment lié (pour rappel : 5 tôles maximum/jour) et se rendra sur la déchèterie où le gardien apposera l'étiquette réglementaire sans avoir de contact avec la matière. L'usager devra alors déposer son déchet dans la benne adéquate.
En aucun cas l'usager ne pourra emballer ses déchets sur la déchèterie.

Durant cette période, il est demandé aux usagers des déchèteries de respecter le nouveau protocole mis en place afin que chaque acteur prenne part dans cette initiative en faveur de l'environnement et de la santé publique.



RESPECTONS LE PROTOCOLE,
TOUS CONCERNES,
UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE VOUS SERA DEMANDE

Pour tout renseignement :
SIAVED Service décheterie
03.27.43.78.95.



Un médecin traitant dès 16 ans

Votre enfant vient de fêter son seizième anniversaire ?
Pensez à lui faire déclarer un médecin traitant ! C'est obligatoire pour pouvoir bénéficier de la prise en charge de l'assurance maladie dans les conditions du parcours de soins coordonnés.
Pour les mineurs de 16 à 17 ans, la démarche doit se faire avec l'accord d'un des deux parents ou du titulaire de l'autorité parentale qui signera la déclaration. Un formulaire est téléchargeable sur le site internet : www.ameli.fr

Infos



La FanfaRoeulx'Nade

Cette nouvelle formation associative musicale dont le bureau a été nommé en juillet, comprend 15 membres actifs avec une majorité d'adolescents.
Elle fait suite à la Batterie Fanfare mais ne reprend pas le même genre musical. Sous la direction de Mme Anne Bachelet, l'association veut être un groupe de jeunes musiciens qui s'amusent en pratiquant leur passion.
Les percussionnistes, clarinettistes, flûtistes, trompettistes, trombonistes, tubistes, saxophonistes seront les bienvenus.
L'univers jazzi et festif est dans les objectifs musicaux tout en conservant un rôle traditionnel dans les différentes manifestations officielles.
Depuis deux ans, l'initiation théorique et pratique instrumentale est proposée aux Roeulxois et environs.
En mai, un élève a été présenté aux examens de la fédération régionale des sociétés musicales du Nord Pas de Calais : Marc Gschwind reçu avec une mention Très Bien à l'instrument.
Pour la rentrée, l'apprentissage musical et instrumental est ouvert à tous.
Ils vous donnent rendez vous à la « Cense Aux Mômes » les samedis après midi.

Club Après-midi Récréatif

Le club a repris ses activités depuis le vendredi 30 août 2013 :
de 14 heures à 18 heures.
Rue Voltaire, salle Louis Aragon
Allez-y nombreux





Une récolte hors norme, une courge de 6 kilos et devinez sa longueur…

Les Wildcats club de motos

Thomas Leroy
au 06 06 06 06 06

Club de Gym et de Zumba

Le mardi de 14h à 15h30 à la Salle des sports
Le mercredi après midi de 13h30 à 17h30 :
Zumba enfant de 14h à 15h et Gym enfant de 15h à 17h30 à la Salle des sports.
Zumba le mercredi à la salle des fêtes de 19h30 à 20h30
Zumba le jeudi à la salle des sports de 19h à 20h

Club Alliance (Danse)

Cours de danse à la Cense aux Mômes :
Le mercredi de 15h à 16h30
Le jeudi de 17h à 18h30
Le vendredi de 18h30 à 20h30



Logement

Votre logement a plus de 15 ans ?

Vous souhaitez réaliser des travaux ?

Vous souhaitez améliorer votre logement ?

Via les crédits délégués de l'ANAH, la CAPH peut vous aider à réhabiliter votre logement.

Que ce soit pour réaliser des travaux favorisant les économies d'énergie, l'adaptation de votre logement face à une situation de handicap ou de maintien à domicile, la sortie de l'insalubrité … vous pouvez peut-être bénéficier d'une subvention. En complément avec le programme Habitat Mieux, réduisez vos factures énergétiques.

- Contact : 08.00.59.20.11 (numéro vert)
- Accueil téléphonique le mardi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h00
- Accueil : uniquement sur RDV le mardi et le jeudi de 14h à 17h ZA du Plouich – Bâtiment D7 –59590 Raismes

Les aides de l'Anah : mode d'emploi

La CAPH est délégataire des aides de l'ANAH et depuis le 1er janvier 2012 elle instruit les dossiers de demande de subvention. Les axes d'intervention prioritaires de l'agglomération sont :

- Le traitement de l'habitat indigne ou très dégradé
- La rénovation thermique des logements
- L'adaptation des logements à la perte d'autonomie des personnes
- Le développement d'une offre de logements à loyers et charges maîtrisés

Qui peut bénéficier d'une aide ?
Vous êtes "propriétaire occupant", (sous conditions de ressources), ou "propriétaire bailleur", et vous n'avez pas bénéficié d'un prêt à taux zéro dans les cinq dernières années. Les syndicats de copropriétaires peuvent aussi bénéficier d'aides pour des travaux sur les parties communes et équipements communs sans conditions particulières.

Pour quels logements ?
Les logements doivent être achevés depuis au moins 15 ans, et se situer dans une des 39 communes du territoire.

Pour quels travaux ?

Ils doivent être d'un montant minimum de 1500 € HT, sauf pour les propriétaires occupants aux ressources "très modestes", pour lesquels aucun seuil n'est exigé. Les travaux ne doivent pas être commencés avant la réception du récépissé de dépôt du dossier de demande de subvention que la CAPH vous adressera par courrier (le récépissé ne vaut en aucun cas accord de subvention). Ils doivent être compris dans la liste des travaux recevables. L'Anah finance des projets de travaux lourds pour réhabiliter un logement indigne ou très dégradé, et des projets de travaux d'amélioration de l'habitat. Ceci exclut les petits travaux d'entretien ou de décoration, ainsi que les travaux assimilables à de la construction neuve ou à de l'agrandissement. Ils doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment.

Quels montants ?

Propriétaires occupants de 20 à 50 % du coût des travaux HT subventionables, propriétaires bailleurs de 25 à 50 % du coût des travaux HT subventionables.
Le programme Habiter Mieux : bénéficier d'aides supplémentaires pour réduire sa facture énergétique.
Le programme Habiter Mieux dans lequel s'est engagé la CAPH aux cotés de l'Etat permet aux propriétaires occupants (sous conditions de ressources), de bénéficier d'aides pour réaliser des travaux de rénovation thermique dans leur logement.
Pour en bénéficier vous devez entreprendre des travaux permettant un gain énergétique d'au moins 25 %.
Montant de l'aide :

une aide forfaitaire de 2 100 € du Fonds d'aide à la rénovation thermique,
une aide de 500 € de la CAPH.

Qu'est-ce que les dates de péremption ? (DLC et DLUO)

Chacun d'entre nous a déjà pu constater la présence de date limite de consommation sur ses emballages de denrées. Mais nous sommes encore nombreux à ne pas savoir faire la différence entre les deux types de date qui y figurent : la date limite de consommation (DLC) et la date limite d'utilisation optimale (DLUO).

La date limite de consommation (DLC)

La DLC indique la limite après laquelle il est dangereux pour la santé humaine de consommer le produit. Il s'agit principalement de denrées très périssables comme la viande, le poisson, la charcuterie et les plats cuisinés réfrigérés.



On reconnaît la DLC à la mention suivante : **A consommer jusqu'au..., suivie de l'indication du jour et du mois.**

Attention !
Il est important de ne pas consommer un produit périmé, surtout si la bonne conservation de l'aliment n'a pas été respectée (rupture de la chaîne du froid).

Certains produits ayant une DLC peuvent être consommés après la date : Conservés dans de bonnes conditions (emballages intacts et chaîne du froid respectée), le lait stérilisé, les yaourts et fromages peuvent être consommés jusqu'à deux semaines après la date. Les œufs également peuvent être consommés sans risque jusqu'à 4 semaines après la date de péremption si leur coquille est intacte. A l'inverse, les crèmes et desserts ne pourront excéder deux ou trois jours après la date.

La date limite d'utilisation optimale (DLUO)

La DLUO concerne les produits qui, une fois la date passée, peuvent avoir perdu tout ou partie de ses qualités spécifiques (goût, odeur, texture, apport nutritif), sans pour autant constituer un danger pour celui qui les consommerait. C'est le cas, par exemple, du café des gâteaux secs, des conserves, boissons etc...



On reconnaît la DLUO à la mention suivante : **A consommer de préférence avant le ... suivie du jour, mois et/ou année selon la durabilité du produit.**

Le saviez-vous ?



Après ouverture de l'emballage

Lorsqu'un emballage est ouvert, la date de péremption indiquée perd son utilité s'il s'agit d'un aliment périssable sur lequel est indiqué « à consommer jusqu'au... » ou « à consommer de préférence avant le... » (ex : mayonnaise). Généralement, on ne dépassera pas les 24 à 48h pour consommer ces aliments.

Cependant, les produits secs comme les biscuits par exemple, qui portent la mention «à consommer de préférence avant fin… » peuvent être consommés sans risque même si l'emballage est ouvert.